Juillet 2019

**L’ACCESSIBILITÉ SUR LES TERRASSES ET AUX ÉVÈNEMENTS PUBLICS**

C’est l’été, il fait beau, c’est la saison des terrasses extérieures et des nombreux festivals où chaque citoyen est convié pour se divertir. Participer à la vie dans sa communauté, rencontrer des amis, se donner rendez-vous au restaurant ou dans un bar, voilà autant d’activités estivales où tout le monde devrait pouvoir y participer en toute liberté et sécurité.

Pourtant, les personnes handicapées n’ont pas toujours un accès facile dans certains lieux et lors d’événements grand public. Elles doivent souvent faire face à des barrières physiques, sociales et de communication qui font obstacle à leur participation sociale active.

Pour remédier à ces situations, souvent discriminatoires, il faudra que notre société adopte la vision d’un monde dans lequel toute la population peut bénéficier d’un environnement permettant un usage identique ou similaire, autonome et simultané par tous citoyens.

Cette vision est liée à l’accessibilité universelle qui a pour but d’aménager des environnements sans obstacle où toute la population, qu’il s’agisse des personnes handicapées ou des personnes vieillissantes, peut participer.

Tous les restaurateurs ou organisateurs de festival souhaitent connaitre du succès et atteindre le plus grand nombre. Ils augmenteraient substantiellement leur part de marché, s’ils devenaient et s’affichaient universellement accessibles, considérant que les personnes ayant des limitations fonctionnelles représentent 33,3% de la population.

L’accessibilité universelle est un gage de qualité, elle tient compte des besoins de tous : accueillant adéquatement les personnes se déplaçant avec une poussette, une canne, des béquilles, un déambulateur, un quadriporteur, un fauteuil roulant, etc.IL ne s'agit pas juste de se rendre ou d’entrer dans un lieu, mais de s’assurer que les personnes ayant de la difficulté à s’exprimer, à voir, à entendre, à comprendre puissent aussi participer pleinement et passer un bon moment.

Pour une expérience réussie tout doit être pris en considération. Le parcours complet doit être accessible et l’accent doit être mis particulièrement à l’accueil des personnes car du personnel bien formé fera toute la différence.

L'accessibilité universelle permet de développer l’image de marque et est une valeur ajoutée puisqu’elle dessert tout le monde.

Pauline Couture

Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal



[www.gaphrsm.ca](http://www.gaphrsm.ca)